

Mangin touche le jackpot, Berger et Anziutti c'est moins sûr

(décembre 2011)

En 2010, nous avons vainement alerté le Préfet d'Ile-de-France, Daniel Canepa, sur un avenant illégal accordé par la Ville à l'architecte Mangin pour la maîtrise d'œuvre du futur jardin des Halles. Le montant du marché était de 1,5 M€, l'avenant de 220 000 €, soit 15 % du marché initial, ce qui était trop élevé, sans compter d'autres motifs d'illégalité. Le Préfet avait décidé de laisser exécuter l'avenant et avait simplement demandé à la Ville de mettre fin à ce marché et de lancer un nouvel appel d'offre. La Ville s'est exécutée.

Sur ce premier marché, Mangin avait donc touché 674 000 euros correspondant aux tranches déjà réalisées, plus les 220 000 € de l'avenant.

En mai 2011, la Ville a passé un nouveau marché de maîtrise d'œuvre du jardin et Mangin, étant le seul candidat, l'a obtenu haut la main. Mais ce nouveau marché, qui selon toute logique aurait dû correspondre au « reste à payer » du premier, c'est-à-dire à environ 800 000 euros, s'est élevé à 2,2 M€ ! A quoi correspond le bonus ? Qu'a fait Mangin entre-temps pour mériter cette rallonge ? Mystère et boule de gomme. Au total, et sauf erreur de notre part, Mangin aura donc perçu 674 000 € + 220 000 € + 2,2 M€ = plus de 3 millions d'euros, soit plus du double de son marché initial (1,5 M€), sans que son projet de jardin ait changé d'un iota entre-temps. Belle opération pour lui, triste opération pour le contribuable.

Peut-être le préfet d'Ile de France n'a-t-il pas apprécié ce tour de passe-passe, car lorsque nous l'avons alerté une deuxième fois, en mars dernier, à propos d'un nouvel avenant de 28 % accordé cette fois aux architectes de la Canopée, Berger et Anziutti, il a décidé de déférer l'avenant au tribunal administratif et nous nous retrouvons cette fois côte à côte pour demander au juge l'annulation de cet avenant qui selon toute apparence est illégal.

Nous n'avons pas réussi à faire modifier les aspects les plus choquants du projet des Halles, mais nous entendons au moins défendre les contribuables parisiens en essayant de limiter la dérive financière vraiment prodigieuse de ce projet. Rappelons qu'en 2004, l'ensemble de l'opération des Halles devait coûter 200 M€. Aujourd'hui, elle en est à 806 M€ hors taxes ! A elle toute seule, la Canopée est passée de 120 M€ en novembre 2007 à 216 M€ annoncés aujourd'hui ! On peut vraiment parler d'un nouveau trou des Halles, financier cette fois, ce qui tombe vraiment mal par ces temps de crise.